

Il y a d'autres théologiens qui croient que ces flammes sont de même nature que celles de l'enfer. Je n'en sais pas plus qu'eux, et, au fond, qu'importe. Ce qu'il y a de certain, c'est que les âmes y brûlent : qu'elles s'y consomment ; qu'elles ont une flamme au cœur si ardente, si aiguë, si dévorante, qu'elles y périraient, tout immortelles qu'elles sont, si Dieu ne les soutenait miraculeusement.

Combien de temps resteront-elles sur le bûcher ? On ne le sait pas. Des siècles peut-être. J'ai vu, un jour, sortir de terre le corps d'un duc de Bourgogne mort depuis trois cents ans ; et une autre fois j'ai vu transporter d'une chapelle en ruine les restes de trois évêques du moyen-âge, et chaque cérémonie fut accompagnée d'une messe pour le repos de leurs âmes. L'Eglise autorise même la fondation de services à perpétuité, comme si elle craignait, ô mystère de douleur ! que l'expiation pût se prolonger jusque là.

Mystère de douleur, en effet : mais, par un autre côté, mystère consolant. Comment ne pas pardonner à de pauvres êtres sur la terre, les aider à pleurer leurs péchés avant de mourir, quand on a de telles ressources pour les leur faire expier plus tard.

— L'extrême sévérité des peines du purgatoire, dit le P. Faber, ne saurait se concevoir, si nous n'admettons pas une multitude d'âmes sauvées et sauvées avec des dispositions même très imparfaites. Le purgatoire explique les énigmes de ce monde, autant qu'aucune des choses établies de Dieu. C'est là qu'une foule de difficultés trouvent leur solution.

En présence de ce système, que nous pourrions appeler le huitième et terrible sacrement du feu, qui atteint les âmes auxquelles les sept sacrements véritables n'ont pas suffi à conférer une pureté parfaite, l'idée nous peut-elle venir de ne le considérer que comme un simple moyen de pénitence inventé pour les saints, afin de les purifier, par des rigueurs venge-resses, de légères imperfections, naturel effet de la fragilité humaine ? Qu'il remplisse cet office, rien de plus convenable,